

Questions orales

Hier, le ministre a dit qu'il donnerait suite au rapport du Comité des finances et des affaires économiques sur la question relative aux taux d'intérêt en ce qui a trait aux cartes de crédit.

Monsieur le Président, le ministre va-t-il s'assurer que les suites dont il parle vont apporter à la fois une baisse et un plafonnement sur les taux d'intérêt usuraires allant jusqu'à près de 29 p. 100 sur les cartes de crédit?

[Traduction]

L'hon. Tom Hockin (ministre d'État (Finances)): Monsieur le Président, le député de Scarborough-Ouest a signalé cette question à l'attention de la Chambre il y a plus d'un an.

M. Blackburn (Brant): Alors, faites quelque chose.

M. Hockin: Le gouvernement a examiné la situation très attentivement.

Je remercie le député d'avoir soulevé la question. Pour ce qui est des plafonds, il arrive très souvent qu'ils deviennent des planchers et c'est une chose dont tout gouvernement doit se méfier. Nous devons examiner la situation dans le contexte le plus large possible. Il faut examiner non seulement les taux, mais la façon dont ils sont calculés, et le montant du prêt sur lequel le taux d'intérêt est calculé. Ces trois questions ont suscité des inquiétudes. Le gouvernement doit en tenir compte.

LA NÉCESSITÉ POUR LE GOUVERNEMENT D'AGIR

M. Robert Toupin (Terrebonne): Monsieur le Président, je pense et j'espère qu'en fait le ministre est conscient, premièrement, de la gravité de la situation et, deuxièmement, de la nécessité d'agir immédiatement. Comme le ministre vient de le dire, le député conservateur de Scarborough-Ouest trouve cela déraisonnable.

L'hon. Tom Hockin (ministre d'État (Finances)): Monsieur le Président, le député voudrait que le gouvernement se contente de fixer des plafonds. Nous nous occuperons des taux en général le moment venu.

Des voix: Quand?

M. Hockin: Je rappelle au député ce que j'ai déjà dit hier, à savoir que le marché propose toutes sortes de taux d'intérêt pour les diverses cartes de crédit et que je lui recommande de faire le tour des banques.

* * *

LA PORNOGRAPHIE

LA PRÉSENTATION D'UNE MESURE LÉGISLATIVE

M. Lee Clark (Brandon—Souris): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de la Justice. Il n'ignore pas que de nombreux Canadiens ont été très déçus de voir la loi sur la pornographie proposée par son prédécesseur expirer à la fin de la session. Le ministre de la Justice peut-il nous assurer

qu'il présentera très bientôt à la Chambre une loi énergique en ce sens?

L'hon. Ray Hnatyshyn (ministre de la Justice et procureur général du Canada): Oui, monsieur le Président.

* * *

LES DROITS DE DOUANE

LE DROIT SUR LES ARBRES DE NOËL AMÉRICAINS—LES RÉPERCUSSIONS SUR L'INDUSTRIE CANADIENNE

M. Dave Dingwall (Cape Breton—Richmond-Est): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Finances. Les droits de douane de 30 p. 100 sur les importations d'arbres de Noël américains font du tort aux producteurs d'arbres de Noël canadiens. Ils ont notamment des répercussions négatives sur l'industrie de Nouvelle-Écosse dont le chiffre d'affaires se situe aux environs de 25 millions de dollars.

Le ministre des Finances va-t-il promettre aux producteurs d'arbres de Noël du pays qu'il accédera à la demande du premier ministre de la Nouvelle-Écosse en éliminant ce droit de douane immédiatement de façon à rétablir la stabilité et la confiance dans ce secteur très important de notre économie?

L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances): Monsieur le Président, j'ai déjà répondu à cela à plusieurs reprises, et même pas plus tard qu'il y a deux jours, en réponse à une question du député de Cape Breton Highlands—Canso.

Nous sommes très conscients des préoccupations des producteurs d'arbres de Noël de la Nouvelle-Écosse et des autres régions du pays, y compris le Québec. Cette question a été soulevée la semaine dernière lors des entretiens entre le premier ministre, le vice-président Bush et le secrétaire Baker. Nous cherchons un moyen de résoudre le problème en collaboration avec les États-Unis. J'espère que ce dossier progressera au cours des semaines et des mois à venir.

M. Penner: Annulez le droit de douane.

LA CRÉATION D'UN FONDS D'INDEMNISATION

M. Dave Dingwall (Cape Breton—Richmond-Est): Monsieur le Président, je rappelle au ministre des Finances qu'on ne peut pas faire de bardeaux avec des arbres de Noël.

Des voix: Règlement!

M. Dingwall: Puisque le ministre des Finances est tellement assuré de l'issue de ses entretiens avec ses homologues américains, ne voudra-t-il pas placer un montant d'argent en fiducie pour que si ces entretiens échouent ou si les Américains prennent des mesures de représailles contre le Canada dans ce secteur, les producteurs d'arbres de Noël disposent d'un fonds dont ils puissent bénéficier directement? Si le ministre est tellement confiant, acceptera-t-il d'engager dès maintenant cet argent?